



Solidarité

THINK TANK EUROPÉEN *POUR LA SOLIDARITÉ*

WORKING PAPER

SÉRIE : COHÉSION SOCIALE ET ÉCONOMIE SOCIALE

RÉFLEXIONS AUTOUR DU MODÈLE
SOCIAL EUROPÉEN

ARIANE FONTENELLE, FÉVRIER 2007

Think Tank Européen *Pour la Solidarité*

Rue Coenraets, 66 – B – 1060 Bruxelles

Tél. : + 32 2 535 06 63 / Fax : +32 2 539 13 04

Email : info@pourolsolidarite.be / www.pourolsolidarite.be



Avec le soutien de la Direction générale de la Culture – Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente – Service de l'Éducation permanente du Ministère de la **Communauté française de Belgique**

Le Think tank européen **Pour la Solidarité** (asbl) – association au service de la cohésion sociale et d'un modèle économique européen solidaire – travaille à la promotion de la solidarité, des valeurs éthiques et démocratiques sous toutes leurs formes et à lier des alliances durables entre les représentants européens des cinq familles d'acteurs socio-économiques.

À travers des projets concrets, il s'agit de mettre en relation les chercheurs universitaires et les mouvements associatifs avec les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs sociaux afin de relever les nombreux défis émergents et contribuer à la construction d'une Europe solidaire et porteuse de cohésion sociale.

Parmi ses activités actuelles, **Pour la Solidarité** initie et assure le suivi d'une série de projets européens et belges ; développe des réseaux de compétence, suscite et assure la réalisation et la diffusion d'études socioéconomiques ; la création d'observatoires ; l'organisation de colloques, de séminaires et de rencontres thématiques ; l'élaboration de recommandations auprès des décideurs économiques, sociaux et politiques.

Pour la Solidarité organise ses activités autour de différents pôles de recherche, d'études et d'actions : la citoyenneté et la démocratie participative, le développement durable et territorial et la cohésion sociale et économique, notamment l'économie sociale.

Think tank européen **Pour la Solidarité**

Rue Coenraets, 66 à 1060 Bruxelles

Tél. : +32.2.535.06.63 – Fax : +32.2.539.13.04

info@pourolsolidarite.be

www.pourolsolidarite.be

Les Cahiers de la Solidarité

Collection dirigée par **Denis Stokkink**

Séverine Karko, *Femmes et Villes : que fait l'Europe ? Bilan et perspectives*, Série Développement durable territorial et politique de la ville, n°12, 2007.

Sophie Heine, *Modèle social européen, de l'équilibre aux déséquilibres*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°11, 2007.

La diversité dans tous ses états, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°10, 2007.

Francesca Petrella et Julien Harquel, *Libéralisation des services et secteur associatif*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°9, 2007

Annick Decourt et Fanny Gleize, *Démocratie participative en Europe. Guide de bonnes pratiques*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°8, 2006.

Éric Vidot, *La Reprise d'entreprises en coopératives : une solution aux problèmes de mutations industrielles ?*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°7, 2006.

Anne Plasman, *Indicateurs de richesse sociale en Région bruxelloise*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°6, 2006.

Sarah Van Doosselaere, *Démocratie participative, dialogues civil et social dans le cadre du modèle social européen. Une description générale des concepts*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°5, 2004.

Anne Plasman, *Calcul des indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°4, 2004.

Entreprenariat collectif et création d'entreprises dans un cadre d'économie sociale, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°3, 2004.

Relevé, analyse, évaluation et recommandations en matière d'expériences innovantes de partenariats entre entreprises privées, syndicats et/ou ONG dans la lutte contre les discriminations et en matière d'intégration des populations immigrées, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°2, 2004.

Anne Plasman, Dimitri Verdonck, *La Politique de cohabitation-intégration à Bruxelles*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°1, 2004.

Introduction

Certains laboratoires d'idées rivalisent de propositions pour débloquer une Union européenne (UE) en berne depuis le double rejet de la Constitution en France et aux Pays-Bas et l'échec du Conseil européen de juin sur les perspectives financières. Situation de crise aggravée par le désaccord entre la France et la Commission européenne sur l'ouverture des marchés agricoles dans le cadre de la reprise du cycle de Doha à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Des think tanks, mais aussi des départements universitaires et des associations ont donc profité de la rencontre informelle des chefs d'États et de gouvernement à Hampton Court, près de Londres, le 27 octobre, pour soumettre leurs idées de réformes face à la mondialisation.

I. Atteindre l'efficacité et l'équité

Bruegel, think tank bruxellois créé en décembre 2004 par l'ancien commissaire chargé du marché intérieur, Mario Monti (1999-2004), a, par exemple, défini quatre modèles sociaux européens, révélant plus ou moins d'efficacité et d'équité.

Chercheur associé et professeur d'économie à l'Université libre de Bruxelles, André Sapir considère que certains systèmes sociaux européens nécessitent de sérieuses réformes pour profiter des opportunités de la mondialisation, tout en évitant ses travers. Membre du Groupe d'analyse de politique économique pour la Commission européenne (GEPA), André Sapir, distingue les modèles « nordique », « anglo-saxon », « continental » et « méditerranéen ». Selon lui, seuls les deux premiers sont efficaces et susceptibles d'inspirer les deux autres.

Fondé sur une forte flexibilité, le modèle nordique offre à ses citoyens un haut niveau de protection sociale, une redistribution accrue des richesses grâce à une forte taxation du marché du travail, des syndicats influents et des grilles de salaires homogènes. Il est également équitable. L'anglo-saxon, malgré « des

mesures actives pour aider les chômeurs à obtenir des emplois », est, en revanche, « caractérisé par un mélange de syndicats faibles, de fortes disparités entre les salaires » et des plafonds de revenus minimums assez faibles.

Les deux autres modèles-le « continental » et le « méditerranéen »-représentent les deux tiers du produit intérieur brut (PIB) de l'Union à 25. Ils n'en sont pas moins inefficaces et non durables. Le « continental » bénéficie des dépenses sociales fortes, mais manque de flexibilité. Le « méditerranée » est inefficace et injuste puisqu'il impose des dépenses sociales élevées et n'assure qu'une faible protection sociale aux citoyens.

Tout en respectant les modèles sociaux de chaque Etat membre, l'Union doit, selon André Sapir, encourager la flexibilité du marché de l'emploi, la protection sociale et l'innovation des entreprises pour affronter la mondialisation.

Suivant cette analyse, il s'agit surtout de protéger des personnes vulnérables et d'investir dans l'éducation et la formation, et non plus de maintenir à bout de bras des emplois non compétitifs. En outre, les réalisations les plus abouties de la construction européenne – l'Union monétaire et le Marché intérieur-pâtiraient lourdement de l'immobilisme des Etats.

II. vingt propositions pour redémarrer l'Europe »

Peu avant la rencontre d'Hampton Court, deux laboratoires à idées, l'un français et l'autre britannique, se sont associés pour rédiger un manifeste, dont la mise en œuvre pourrait, à le lire, infléchir la crise actuelle.

Connus pour leurs positions libérales et leurs liens avec les grandes entreprises européennes, l'Institut Montaigne à Paris et le Centre pour la réforme européenne (Center for European Reform) à Londres ont publié vingt propositions « concrètes », visant à « recenser les moyens de relancer la construction européenne ».

Saluant les réalisations politiques et économiques de l'Union après la Seconde Guerre mondiale, les auteurs du manifeste soulignent, non sans raison, que les « remous politiques » issus des « non » français et néerlandais ne sont pas sans précédent. D'une manière générale, disent-ils, l'UE s'est construite sur

« les divisions internes, les sommets houleux, la crise de la chaise vide, les années d'eurosclérose » qui « n'ont pas stoppé sa marche en avant ».

Plus loin, le manifeste explique que la remise en cause de l'Europe par les électeurs n'aurait « rien de surprenant » tant la classe politique s'interroge elle-même sur la capacité de l'Union à rendre l'Europe plus puissante et plus compétitive. Aussi résumant-ils leur problématique en ces termes : « faut-il approfondir l'intégration ? Poursuivre l'élargissement ? Les deux ? Ou marque une pause pour réfléchir ? »

Catégoriques, les co-auteurs du manifeste indiquent que la question de la Constitution européenne doit être éludée : « le traité constitutionnel ne doit pas être ressuscité et ne le sera pas », affirment-ils. Ils défendent, à l'inverse, des idées plus innovantes basées sur des convictions communes capables d'enrayer le manque de passion actuel pour l'Union.

C'est parce que ses politiques ne paraissent concerner qu'une frange limitée de la population-les agriculteurs et les étudiants- et que son mécanisme décisionnel semble lourd et opaque, que l'Union déplaît. Il faut, selon eux, la rapprocher des citoyens en facilitant la participation des parlementaires nationaux à l'élaboration des politiques communautaires.

Les députés nationaux pourraient examiner des projets de lois communautaires avant leur vote en Conseil des ministres en prenant part aux travaux en commissions parlementaires. Le texte plaide d'ailleurs en faveur d'une seule localisation du Parlement européen à Bruxelles, éliminant le siège coûteux de Strasbourg.

Il s'agit de procéder à une « intégration souple ». Avec l'échec des référenda, l'Union aurait atteint les limites de l'intégration traditionnelle par les traités, car les pays seraient contraints à l'avenir d'organiser des consultations populaires sur « toute proposition de révision significative ou sur l'adoption d'un nouveau texte ». Afin de ne pas encourir le risque d'un nouveau rejet, les deux instituts suggèrent aux Etats membres de « décréter un moratoire de cinq ans sur toute modification significative des traités et d'axer désormais ses efforts sur des projets et des politiques susceptibles de produire des résultats tangibles pour ses citoyens ».

Pour eux, il est également urgent de renforcer la sécurité et la compétitivité de l'Union en intensifiant « la coopération dans certains domaines-clés », comme la lutte contre la criminalité transfrontalière et le terrorisme international. La coopération en matière de justice et d'affaires intérieures (JAI) est une priorité.

En outre, les pays désireux d'harmoniser leur assiette fiscale (règles définissant la base sur laquelle l'impôt est levé) pourraient le faire à la condition que cette initiative favorable aux grandes entreprises ne porte pas préjudice au fonctionnement du marché intérieur.

L'enseignement et la recherche font aussi partie de leurs préoccupations. Pour créer une « société du savoir » en Europe, ces think tanks préconisent la transformation d'une demi-douzaine d'universités en « centres d'excellence », en retenant celles qui ont « un département de recherche réputé » et « des liens solides avec le monde de l'entreprise ». Ils recommandent enfin de créer un brevet unique européen, valable dans les 25 pays de l'Union. L'anglais devrait être la seule langue obligatoire pour son dépôt, mais l'union devrait «prendre à sa charge, pendant trois ans, les frais de traduction pour les pays non anglophones ».

Pour faire face au vieillissement démographique et à la réduction de la main-d'œuvre, l'Institut Montaigne et le Centre pour la réforme européenne invitent les Etats membres à « attentivement observer ce que font les autres en matière de gardes d'enfants, de flexibilité du temps de travail, de logement et d'immigration, afin de comprendre pourquoi certains pays affichent un taux de natalité plus élevé ». Ils pensent notamment à la création d'un « Institut européen de la démographie » qui aurait, détaillent-ils, «vocation à recueillir des informations, à mandater des recherches sur les tendances démographiques et à promouvoir les meilleures pratiques visant à atténuer le recul démographique et son incidence sur l'économie de l'UE ».

Les dernières propositions touchent à la place de l'Union sur la scène internationale qu'il s'agit de renforcer grâce à « une refonte complète de sa politique étrangère » et la participation des citoyens au projet européen.

III. L'appui de rapports universitaires.

A la veille d'Hampton Court, Tony Blair avait lui-même commandé à plusieurs chercheurs européens des rapports susceptibles de répondre à « son grand projet de modèle social européen » et de servir de base à des actions communes. Ces contributions illustrent les cinq priorités de la présidence britannique : réformer le modèle social européen, créer une société de la connaissance, rendre l'Union plus lisible et transparente aux yeux des citoyens, investir dans l'innovation et affronter le changement climatique et faire progresser la politique européenne d'immigration. L'un des rapports met notamment l'accent sur la réforme des modèles sociaux et donne des pistes de réflexion aux Etats.

Selon Joakim Palme, chercheur à l'Institut pour les Etudes Futures (Institute For Future Studies) à Stockholm, l'indispensable modernisation du modèle social européen pourrait bénéficier de l'expérience scandinave, fondée sur la réforme du système de santé, l'assistance aux personnes âgées, la parité entre les femmes et les hommes sur le marché du travail, la flexibilité et la qualité des emplois.

Le décalage entre « efficacité » économique et « équité » sociale doit, en outre, être réduit. Pour ce faire, l'Union peut identifier les politiques économiques et sociales qui fonctionnent et ensuite s'interroger sur de possibles transpositions dans d'autres contextes économiques et sociaux.

Cette stratégie est plausible, explique Joakim Palme, car le système de protection universelle est un excellent moyen d'éviter les pièges de la pauvreté sans pour autant inciter les citoyens à dépendre des aides sociales.

On peut, écrit-il, retenir trois éléments illustrant la cohérence du modèle social scandinave : 1) la mise en œuvre d'un modèle universel de protection sociale où les services et les bénéfices sociaux sont fondés sur la résidence et les revenus professionnels, 2) le niveau élevé de l'éducation, 3) la flexibilité du marché du travail.

Les bonnes pratiques nordiques reposent aussi sur la réforme des structures sociales de l'économie – des retraites en particulier –, le développement de la mobilité des travailleurs, l'attention des autorités aux besoins spécifiques des populations urbaines et rurales, l'inclusion des salariés et des travailleurs indépendants et la participation active des femmes au marché du travail et en politique.

Pour conclure, Joakim Palme cite les systèmes types de redistribution des richesses – le « modèle ciblé » consistant à prendre aux riches pour donner aux pauvres, le « modèle de sécurité » répondant à une stratégie égalitariste, le modèle « corporatiste » encourageant la redistribution au sein de corporations et le « modèle compréhensif » donnant à ceux qui possèdent déjà- dont le mélange compose la plupart des modèles sociaux de l'Union.

Toutefois, l'ascension sociale est généralement visible lorsque la classe moyenne participe pleinement à la création de croissance et qu'une taxation, ainsi qu'un transfert de richesse équitable permettent de réduire les inégalités.

Un cadre de réformes est donc disponible en Europe. Les performances des Etats devraient viser aussi bien la croissance économique que l'emploi. D'ailleurs, le rapport de Joakim Palme précise que l'équité ne rentre pas en conflit avec l'efficacité. Au contraire, c'est l'inéquité qui menace la croissance et la cohésion sociale.

Les impondérables sont donc mis à l'honneur. Cette étude, comme les autres, mettra tout le monde d'accord car elle valorise l'éducation, la formation et la création d'emplois. Les dépenses publiques doivent, elles, promouvoir la croissance et l'équité, tout en conservant un rôle-clé en matière de formation et d'emploi. Enfin, la Méthode ouverte de coordination (MOC) semble être le meilleur outil d'observation des bonnes pratiques et d'évaluation des besoins, tant nationaux qu'euro-péens.

IV. « Solidarités concrètes »

Quelques associations proposent aussi leurs solutions. Confrontations Europe, présidée par l'ancien député européen, Philippe Hertzog, plaide en faveur d'un renforcement de l'action communautaire et du lancement des

« solidarités concrètes ». Elle fixe trois objectifs à l'Union : lutter à court terme pour « préserver les apports essentiels du projet de la Constitution européenne et améliorer le système décisionnel », élaborer à court terme un agenda politique économique et social sur lequel les Etats engagent leur solidarité et proposer un pacte démocratique engageant chacun à réaliser des projets communs.

Conclusion

Ces idées ne sont pas neuves. A Bruxelles, elles sont débattues presque chaque jour. Cependant, elles ont le mérite de relever les rares ambitions communes des Etats. Toutes plaident pour des réformes économiques et sociales, ainsi qu'une meilleure assise des actions européennes. Mais ils sont aussi nombreux à défendre le plus petit dénominateur commun, voire la règle du chacun pour soi.